

2019



ÉDITO

Depuis un an, la communauté de communes vous propose un nouveau lieu : LE CHAI. Il s'agit d'un tiers lieu mais cela ne vous éclaire peut-être pas, alors qu'est-ce que c'est ? C'est un lieu de partage d'expériences, de projets et d'envies !

C'est un lieu de rencontre, de découverte et de travail, c'est l'ancienne place de village ou le bistrot où chacun venait comme il était, se racontait et trouvait du soutien, de la solidarité. Concrètement, la coordinatrice du Chai, « la Concierge », anime le lieu et vous accueille pour des temps d'ateliers, des apéro-causeries, de la location d'espace de travail à la journée, à la semaine ou au mois...

À travers ce lieu, notre volonté est de favoriser le lien entre les habitants et de développer l'économie à travers de nouvelles formes d'activités comme le télétravail et le coworking. Actuellement dans des locaux provisoires, des travaux sont en cours pour disposer d'un local plus adapté mais le tiers lieu sera toujours à la même adresse : 22 rue grande à Bonnat. Je vous encourage vivement à être curieux et à pousser la porte du Chai.

Ce nouveau service s'intègre pleinement dans l'ensemble des actions de la communauté de communes en matière de services à la population, de développement économique, d'environnement et de développement de l'accès au numérique, d'ailleurs grâce à cette lettre annuelle vous pourrez découvrir l'actualité de ces actions. Les élus et l'équipe de la communauté de communes sont à votre service pour écouter vos idées afin d'améliorer nos actions. Enfin je tiens à vous souhaiter une très belle année 2019 riche d'expériences positives.

La Présidente, Sylvie MARTIN

ACTUS EN BREF / 2

TIERS-LIEU / 3

Le Chai, lieu de rencontres, d'échanges et d'expérimentation

PETITE ENFANCE ET JEUNESSE / 4 & 5

Louloucrèche, Louloubus
L'ALSH Portes des Loisirs, Pôle Ados

ACTIONS ET PROJETS / 5

Relevons ensemble le défi démographique
La fibre optique, Le WIFI gratuit CIGALE

LOISIRS/SPORTS / 6 & 7

Le complexe sportif
Autres équipements

DÉCHETS/HABITAT/GEMAPI / 8

Tarifcation incitative,
Des aides pour améliorer votre logement
GEMAPI

LETTRÉ D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Coordonnées


Communauté de Communes

Portes de la Creuse en Marche

1 rue des Violettes – 23350 GENOUILLAC

Email : portesdelacreuse@orange.fr

 Communauté-de-Communes-Portes-de-la-Creuse-en-Marche

 www.portesdelacreuseenmarche.fr

Vous avez une question, une idée,
contactez-nous au **05 55 80 88 01**

Directrice de la publication : Sylvie MARTIN

Rédaction : Élus et équipe de la CCPCM

Conception réalisation : CBC communication Saint-Amand

Photos : DR - ©Adbe Stock. Dépôt légal à parution

ISSN 2425-6773

La Prugne



En janvier 2019, le mobilier d'interprétation va être installé au plan d'eau de la Prugne à Châtelus-Malvaleix. Cette exposition a pour objectif de sensibiliser sur la faune et la flore du territoire de manière ludique pour les grands et les petits. Le plan d'eau de la Prugne est réservé à la pêche. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à ses pontons handi-pêche.

Budget

La communauté de communes, depuis 2016, a mis en place une politique de soutien aux projets communaux via des fonds de concours. Les 17 communes ont bénéficié de ce soutien, soit au total 54 projets, avec un total de 432 157 euros engagés.

Les projets soutenus concernent : des réhabilitations de commerce, l'amélioration de la voirie, des travaux d'économie d'énergie, des travaux sur des églises ou autres bâtiments communaux, de l'équipement en matériel

Santé

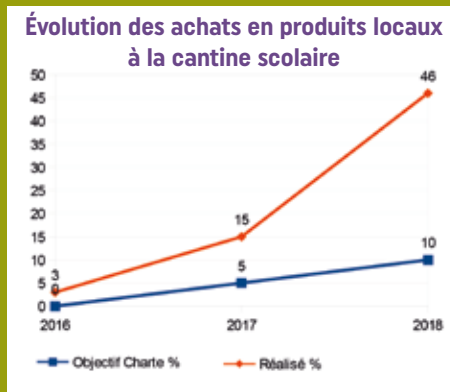
Pour favoriser l'installation de futurs médecins généralistes, les élus ont mis en place une bourse d'études. Un contrat est en cours, mais d'autres étudiants sont les bienvenus.



Mangeons local

La comcom s'est engagée pour améliorer l'approvisionnement local dans les assiettes des enfants de l'école du groupe scolaire Marcel Richard à Moutier-Malcard, dont elle a la compétence.

Nous participons à une opération conjointe avec la communauté d'agglomération pour travailler avec des producteurs locaux, accompagner les cantiniers dans cette initiative et réduire le gaspillage alimentaire. 46 % des achats ont été faits en local durant le 1^{er} semestre 2018.



ADPBC

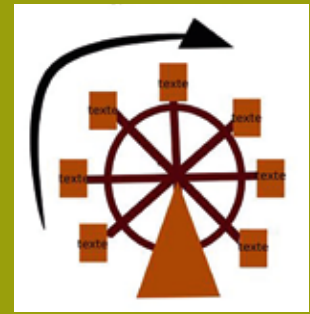
Depuis sa création, l'Association de Développement du Pays de Bonnat/Châtelus-Malvaleix (ADPBC) est soutenue par des communes adhérentes afin d'assurer son fonctionnement, ses interventions et ses actions dans les champs d'intervention de l'éducation populaire, de l'insertion par l'activité économique et du développement local, de favoriser la rencontre et le partage entre les acteurs de la vie sociale et économique, socio-culturelle et sportive sur le territoire de l'Administration. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Communauté de communes a pris le relais financier. Désormais, les deux parties travaillent en partenariat. L'Association s'engage à mettre en œuvre le programme d'actions suivant :

- Portage de repas à domicile: ces repas sont actuellement fabriqués par un traiteur local. Certains régimes peuvent être adaptés
- Espace de vie sociale: vie associative, familles et parentalité, animation du pôle ados.

Zone d'activités

La comcom possède encore des surfaces disponibles à Genouillac au prix de 4 € le m².

Malval



Pendant cette année 2018, la commission tourisme a avancé sur le projet du site du moulin de Malval.

Des jeux pour enfants, des toilettes sèches, un barbecue et une exposition permanente vont être installés. Cette année les thématiques de l'exposition ont été validées, ainsi que la forme des panneaux. Ils seront manipulables, ludiques pour les enfants et les adultes.

Ce site sera donc un lieu de rencontre et de balade, idéal pour les familles.

Ce projet sera réalisé au cours de l'année 2019.

MSAP



La MSAP, qu'est-ce que c'est ?

● Vous avez besoin d'un premier accompagnement pour des démarches administratives? Vous avez besoin d'aide pour rédiger une lettre de motivation ou un CV? Vous souhaitez pouvoir accéder à un ordinateur connecté à internet en accès libre pour faire vos démarches?

L'agent de la Maison de Services au Public vous assure un premier accompagnement dans les démarches administratives ou dans les téléprocédures. La MSAP dispose de 18 partenaires (Pôle Emploi, Caf, CPAM, MSA...).

Un peu d'actualité

● L'année 2018 a été riche en événements pour la MSAP de Bonnat entre la mise en place des 13 nouveaux partenariats et l'organisation de la semaine « Portes Ouvertes » du 8 au 12 octobre 2018 de la Maison de Services au Public.

Tout au long de cette semaine, grand nombre d'activités ont pu être ainsi proposées au public pour faire découvrir ses partenaires et leurs services au travers de plusieurs thématiques: Prélèvement à la source, téléprocédures en ligne, santé et cancer, initiation à l'informatique, recherche d'emploi...

La Maison de Services au Public projette de reconduire l'expérience l'année prochaine.

Le Chai, lieu ouvert à tous, espace de coworking et de télétravail



Le Chai est ouvert depuis la mi-janvier 2018. Partage de savoirs en tout genre, lancement de projets collectifs, espace de coworking et de télétravail, lieu d'apprentissage du numérique, voici quelques actions qui s'y sont passées dans l'année.

> Des initiatives proposées par des habitants de la Communauté de Communes: Nous avons tous des savoirs et des passions. Des personnes ont choisi de les partager et d'organiser des ateliers, des conférences et des sorties sur les sujets qui leurs tiennent à cœur: détecteur de métaux, balade ornithologique, reptiles et amphibiens du Limousin, tricot, jardinage au naturel, débrouille informatique...

> Des ateliers informatiques pour des particuliers ou bien pour les professionnels et associations: se servir d'un ordinateur, modélisation 3D, mise en page d'un flyer, Facebook, installation de Linux...
Que vous soyez grand débutant, que vous souhaitiez apprendre à maîtriser l'ordinateur

ou bien un outil précis, n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins.

> Des temps d'échanges et de rencontres
Des Apéros Causerie ont lieu tous les derniers mercredis du mois de 18h30 à 20h30. Temps de rencontre simple et informel, c'est l'occasion de découvrir de nouvelles personnes ou de revoir de vieilles connaissances. Vous avez la possibilité d'y présenter votre initiative pour la faire connaître et élargir votre cercle de connaissances, et c'est une occasion de découvrir ce qui se passe dans le coin.

> Un lieu pour travailler...
Avec concentration et une bonne connexion, tout en tissant des liens avec d'autres utilisateurs du lieu. Musicienne, sophrologue,

webdesigner... Tous ont choisi de sortir de chez eux pour mieux travailler. Pourquoi pas vous? Vous avez trois jours d'essai pour vous faire une idée et l'utilisation des lieux est gratuite pour les demandeurs d'emploi.

Les rendez-vous réguliers

> Débrouille informatique: 1^{ers} mercredis et 3^{es} samedis de 14 h à 16 h. Se faire aider dans les questions informatiques quotidiennes ou plus pointues.

> Apéro Causerie: dernier mercredi du mois 18 h 30-20 h 30

> Après-midi créative: environ une fois par mois - Échange de connaissances et partage du plaisir des activités manuelles

> Café DYS...: au moins une fois par mois. Échanges autour d'un thé, d'un café sur la DYS.-lexie, -praxie, -phasie, etc.

> Squat Ados: Les mercredis après-midis de 13 h à 18 h et petites vacances scolaires. Accueil et animations pour ados de 11 à 17 ans.

Contact
Celine L'ECLUSE 05 44 30 07 66

Le chantier du chai a débuté. Le gros œuvre est terminé, de nouvelles ouvertures ont été percées, l'extension (fab lab) a été créée, les fenêtres sont posées, le nouvel escalier extérieur est installé, le bardage commence à être posé.

L'inauguration et l'installation du tiers lieu dans ce bâtiment devraient avoir lieu en avril-mai 2019

Le montant total des travaux est 433 218,96 €, financé par l'État, le Département, l'Europe et la CCPCM.





PETITE ENFANCE

Louloubus, deux services en un

• RAM

Le Relais Assistants Maternels accueille les enfants accompagnés de leur assistant maternel ou de leurs familles.

En plus des 3 journées du multi-accueil, des temps spécifiques RAM vous sont proposés les mercredis à Jalesches et les vendredis à Moutier Malcard de 9 h à 12 h.

Lors de ces temps d'accueil les enfants, les professionnels et les parents participent à des ateliers collectifs mis en place par l'animatrice (manipulation, baby gym, éveil musical...).

C'est aussi un temps d'échange, de partage des pratiques professionnelles, d'écoute, de soutien et d'accompagnement.

Ce service est gratuit et accessible à tous.

Contact

Pour tout renseignement (agrément d'assistant maternel, recherche d'assistant maternel, questionnaire, contrat)

Bénédicte GRELLET 06 68 73 30 35

• Multi-accueil

L'équipe de professionnelles petite enfance du Louloubus aménage avec soin et réflexion un espace spécialement conçu et adapté aux jeunes enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Les salles des fêtes transformées en crèche le temps d'une journée de 9 h à 17 h pour accueillir les enfants

La halte-garderie dispose de 8 places, les enfants peuvent nous être confiés pour 2 h, une demi-journée ou la journée entière... à votre convenance !

Pour toute question, n'hésitez pas à nous rendre visite ou à nous contacter au 06 68 73 30 35

Planning 2019

Tous les lundis

à la Salle des fêtes de Châtelus-Malvaleix,

Tous les mardis

à la salle de fêtes de Mortroux,

Tous les jeudis

à la salle des fêtes de Bonnat.

Louloucrèche

Au terme de 3 années de fonctionnement, la Louloucrèche s'avère être un véritable succès, car à ce jour les 10 places prévues accueillent quotidiennement des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 sur la commune de Genouillac.

Les enfants et leurs familles sont accueillis par une équipe de professionnelles petite enfance formée et motivée. Leur priorité: veiller au bien-être des enfants en respectant leur rythme de vie et leurs différents stades de développement.

En fonction des âges des enfants et de leurs centres d'intérêt, des activités sont proposées et se font en petits groupes, permettant ainsi de réels échanges et moments de partage.

Bientôt construction d'une micro-crèche à Genouillac

Contact

Delphine PINOT 05 44 30 02 04

JEUNESSE



L'ALSH

Portes des Loisirs

de la Communauté de Communes est un accueil de loisirs destiné aux enfants de 4 à 12 ans.



Des activités diverses et variées sont proposées aux enfants ainsi que des sorties régulières. Il est itinérant sur 4 communes du territoire.

Horaires d'ouverture

7 h 30 à 18 h

Navettes GRATUITES

sur réservation 48 h à l'avance

Où trouver l'ALSH ?

Les mercredis (en alternance par période)

Bonnat -> école primaire

Châtelus-Malvaleix -> école primaire

Les vacances scolaires

Moutier-Malcard -> vacances d'hiver

Genouillac -> vacances de printemps

Châtelus-Malvaleix -> vacances d'été

Bonnat -> vacances de Toussaint

N.B.: Des séjours sont aussi organisés par

l'ALSH (neige, mer)

Contact

Kevin CHARLES et Amandine DEBROSSE
07 85 22 38 63

PÔLE ADOS



Le squat'ados est un espace d'accueil et d'animation pour les 11/17 ans, dans lequel on trouve: convivialité, écoute, rencontre et échange. Il est reconnu accueil de loisirs sans hébergement.

Après un été riche en activités, en moments d'échange et de partage, les ados du territoire se sont retrouvés pendant les vacances de la Toussaint dans les locaux de Bonnat. Au programme: escalade au Climbing Up de Limoges, cinéma, VTT, Masgot hanté et une escape game frissonnant, sans oublier des temps de détente et notre soirée repas.

Contact

Mylène DAYAN et Géraldine BIGUE
07 85 54 68 53

Au programme pour 2019 un séjour à la mer, caisses à savons, une fresque au gymnase de Châtelus- Malvaleix, rendez-vous les mercredis, certains samedis et pendant les vacances.

N'hésite pas à nous rejoindre pour être acteur de tes loisirs!

Relevons ensemble le défi démographique !

La Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche et la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret portent conjointement une politique d'accueil et d'attractivité.

Elles sont lauréates d'un appel à projet pour la période 2018-2021.

Relever le défi démographique en maintenant la population et en accueillant de nouveaux habitants, tel est l'objectif de ce programme soutenu par le Groupement d'Intérêt Public Massif Central (Fonds Européen de Développement Régional).

Un défi chiffré: 400 nouveaux arrivants /an à l'échelle des 42 communes concernées!

C'est l'objectif que s'est fixé le territoire pour tendre vers une croissance de la population (+0,6%/an) et permettre de maintenir un territoire dynamique, vivant, accueillant!

Nous accueillons d'ores et déjà du monde mais pas assez pour inverser la courbe démographique.

Aussi, nous souhaitons travailler avec le plus grand nombre et relever collectivement ce défi. Afin d'être plus attractif, le programme ambitionne de:

- Recenser l'ensemble de nos forces et potentiels constituant l'offre du territoire; c'est-à-dire tout ce que nous pouvons proposer pour enclencher de

nouvelles installations (logements, services, accompagnement économique, loisirs, etc.)

- Notre volonté d'accueillir en déployant une communication dédiée

- Accompagner les projets et créer des temps forts autour de l'installation

- Développer la culture de l'accueil en s'appuyant sur un réseau de référents volontaires

Ce réseau, en pleine émergence, a pour objectif de mailler le territoire de forces vives motivées pour répondre au plus près aux besoins des nouveaux arrivants. Certaines communes se sont mobilisées et engagées autour de cet enjeu!

Le volet économique est aussi une part importante de ce projet et le territoire constitué des 2 intercommunalités accueillera prochainement une nouvelle personne en charge de l'accompagnement des porteurs de projet. L'enjeu est d'offrir un service de proximité, pour un suivi personnalisé des projets.

Le territoire a de beaux atouts, parfois méconnus, ayons confiance en sa richesse et donnons une image positive à tous!

Contact

Hélène REMANGEON 05 55 41 04 48

La fibre optique

La fibre optique est la seule solution permettant un accès internet fiable à très haut débit pour les particuliers et les entreprises.

La Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche (CCPCM) a signé une convention avec DORSAL (le service public du numérique en Limousin) destiné au financement des opérations de déploiement d'un réseau fibre optique sur son territoire. Les Communes de Bonnat et de Genouillac vont bénéficier du premier jalon en 2019-2020.

Les financeurs de cette opération sont l'Union Européenne, la Région Nouvelle Aquitaine, l'État, le Département, la CCPCM. La part de la CCPCM s'élève à 218 178 €.

Pour plus d'information

<http://www.dorsal.fr/le-deploiement/map/>

Le WIFI gratuit GIGALE



La Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche a proposé aux 17 communes d'installer le WIFI gratuit par le biais du dispositif CIGALE. Bonnat, Champsanglard, Châtelus-Malvaleix, Jalesches, La Cellette, La Forêt du temple, Linard, Lourdoueix-Saint-Pierre, Malval, Moutier Malcard, Roches ont répondu favorablement à cette proposition. Alors restez connectés! Rendez-vous dans vos mairies ou à proximité.

Le Complexe sportif à Bonnat

Comme annoncé l'année dernière les travaux d'extension du complexe sportif ont débuté et sont même bien avancés. Le gros œuvre est terminé!

L'extension du complexe sportif va permettre d'accueillir une salle de boxe, une salle d'évolution pour la gym, le yoga, le fitness... et en rez-de-chaussée un atelier intercommunal pour les services techniques. Le montant de ces travaux s'élève à 625 617,82 € HT. Les financeurs de ce projet sont l'État, le département de la Creuse et la CCPCM (Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche).

L'inauguration de cet agrandissement se fera en début d'année 2019.

Le complexe sportif est toujours en activité, il est occupé environ 70 heures par semaine pendant les périodes scolaires. Il est utilisé par de nombreuses associations du territoire (224 licenciés aux différentes associations des communes de la CCPCM et au-delà.) ainsi que par le collège et l'école de Bonnat.

La CCPCM étudie aujourd'hui l'équipement du Complexe Sportif des Deux Vallées.

Ce projet concerne :

la salle de musculation



Cette salle sera équipée d'appareils de cardio training et de musculation. Ils seront à disposition des associations et il sera possible de créer une association dédiée.

la salle de boxe



La future salle de boxe sera équipée d'un ring démontable et de deux sacs de frappe pour une bonne pratique de ce sport.

Les élus souhaitent vous proposer une diversité sportive et accessible à tous, c'est pourquoi la CCPCM aménage les abords du complexe sportif. Plusieurs équipements sont et seront installés en plein air et libre d'accès.

Skate Park et City Stade



Un city stade va être installé au complexe. Cette structure permet de pratiquer une multitude de sports (basket, hand-ball, foot, etc.). Tout le monde pourra utiliser ce stade, alors à vos ballons ! Et pourquoi pas du skate ? Un skatepark également installé. Dans un premier temps, les élus souhaitent un skatepark avec 3 ou 4 modules. Il sera évolutif et pourra être agrandi au besoin.

Golf



L'école, le collège de Bonnat et le centre de loisirs ont pu découvrir le golf ! En 2018, des initiations golf ont été organisées. Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter la CCPCM. Vous pouvez également découvrir le golf grâce à l'équipement (clubs, tees, balles...) disponible gratuitement au Chai.

La CCPCM a réédité le guide VTT de la base d'activité de Châtelus-Malvaleix labellisée Fédération Française de cyclo-tourisme

Vous pourrez y trouver 8 circuits avec plusieurs niveaux de difficultés (bleue, rouge, noire). Le départ de chaque circuit se trouve à Châtelus-Malvaleix, néanmoins, il est possible de pratiquer en partant des communes traversées. Les circuits VTT sont balisés selon les normes nationales c'est-à-dire grâce aux balises (cf. schéma) où sont également reportés le numéro du circuit ainsi que le niveau de difficulté. Les guides VTT (et guide de rando) sont disponibles gratuitement dans vos mairies, au Chai et à la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche



En 2018, La Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche, a lancé et signé un marché pour la réalisation d'un Pumptrack au Plan d'eau de la Rousille.

PumpTrack



Un Pumptrack est une piste à bosses et à virages principalement pour les vélos mais également pour tous les véhicules non motorisés (rollers, draisiennes, trottinettes...) La piste fera 180 m de long avec deux niveaux (vert et bleu), vous y trouverez 2 boucles et 7 bosses à hauteurs variables entre 30 cm et 70 cm. Pour les débutants et les plus petits, une piste d'initiation est prévue à proximité. La piste de Pumptrack sera libre d'accès sous la responsabilité d'un adulte. La piste fait l'objet d'une demande de subvention à LEADER à hauteur de 80 % pour un montant total de 40 561 €HT.

Tour du Limousin

Cet été, nous avons eu la chance de pouvoir assister à la première étape du 51^e Tour du Limousin. Cet événement sportif a été pour la première fois retransmis sur la chaîne l'équipe 21 et vu par plus d'un demi-million de téléspectateurs ! quelle belle vitrine pour notre territoire ! La CCPCM remercie les communes et les bénévoles qui ont œuvré pour le bon déroulement de cet événement.



Tarification Incitative mesure effective du service



Le compte-à-rebours lancé début 2018 avec « l'année blanche », arrive à son terme: dès le mois de janvier 2019, ce qui n'était encore qu'une période de transition deviendra réalité. En effet, la TEOMi va entrer dans quelques semaines en phase de comptabilisation effective du service. S'il n'est plus nécessaire de vous rappeler le fonctionnement du service (bacs individuels pucés, bacs ou colonnes avec contrôle d'accès... etc.), il semble important d'apporter toutes les précisions quant à la facturation qui va en découler.



Ce qui est pris en compte pour la TEOMi

C'est uniquement la production d'Ordures Ménagères qui est comptabilisée dans le calcul de la taxe (bac à couvercle gris).

Ce qu'il faut retenir :

- C'est le même principe que la TEOM (la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), avec une part incitative incluse, remplaçant une partie de la TEOM.
- La TEOMi est perçue avec la taxe foncière
- La part variable est fonction de l'utilisation réelle du service (nombre de levées du bac d'ordures ménagères)
- Le nombre de levées du bac des déchets recyclables (bac à couvercle jaune) n'est pas comptabilisé pour la TEOMi

Composition de la TEOMi

La TEOMi est composée d'une part fixe et d'une part variable (celle sur laquelle vous pouvez agir).

La part fixe :

- Prend en compte les charges fixes du syndicat (collecte, tri, déchèterie)
 - Elle est répartie en fonction de la valeur du foncier bâti
- Elle est établie avec un taux diminué (par rapport à l'année précédente en TEOM non incitative).
- La part variable :

- Est calculée en fonction des charges liées au traitement des Ordures Ménagères
- Elle est répartie en fonction de la production de déchets du foyer. Dès lors, il est évident que lorsqu'un foyer fait des efforts pour réduire ses déchets (tri, compostage...), il paie moins cher.

Elle apparaîtra quand sur mon avis de taxe foncière ?

Si l'année 2018 était une année blanche qui a permis de « tester » le service, 2019 sera une année de mesure réelle du service. C'est-à-dire que chaque levée sera comptabilisée et servira pour le premier avis de TEOMi qui sera établi en 2020.

En effet, c'est ma production de l'année précédente qui est utilisée comme base pour la part incitative sur ma taxe foncière de l'année. C'est le délai nécessaire pour le calcul de la part variable et la transmission de l'information aux services des Impôts qui envoient l'avis de taxe foncière à la fin de l'été.

Le tarif

Le tarif est calculé en fonction de l'utilisation du service et selon le calcul suivant: **volume du bac x prix au litre x nombre de levées***. Le prix unique au litre est fixé chaque fin d'année pour l'année suivante, un suivi annuel de la production de chaque foyer est donc nécessaire.

Il est possible de suivre sa production (volume, levées, ouvertures de tambour) pour l'optimiser et prévoir au mieux les sorties du bac d'ordures ménagères, en allant sur le site internet www.evolis23.fr, rubrique tout savoir sur ma TEOMi (suivre ma consommation).

Pour cela, vous devez vous munir du numéro invariant du propriétaire figurant sur l'avis d'imposition de la taxe d'habitation, ou sur simple demande à Evolis 23.

* ou nombre de fois où le tambour est utilisé pour les colonnes et bacs collectifs.

À noter

Le passage en année blanche pour le reste du territoire d'Evolis 23 va modifier l'ensemble des tournées du territoire, de ce fait, vos jours de collecte habituels sont susceptibles d'être changés.

Les calendriers de collecte vous permettant de connaître vos nouveaux jours de collecte (ordures ménagères et recyclables) ont dû être distribués en boîtes aux lettres dans le courant du mois de décembre.

En savoir +

Contactez le Service Relation Usagers par mail : relationusagers@evolis23.fr, ou sur la Ligne Info Déchets au 05 55 89 86 06

Des aides pour améliorer votre logement...



Des aides financières peuvent être attribuées aux propriétaires occupants (sous condition de ressources) ou bailleurs qui conventionnent leur logement, pour des travaux liés à l'amélioration de l'habitat privé.

Elles concernent les domaines d'intervention suivants :

- travaux lourds pour rénover un logement indigne et/ou très dégradé
- travaux d'amélioration énergétique (fenêtres, chauffage, isolation...)
- travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie (remplacement baignoire par une douche, accessibilité extérieure...)

Avant d'engager vos travaux, n'hésitez pas à contacter la Cellule Habitat du Département de la Creuse
05 87 80 90 30 – habitat@creuse.fr

GEMAPI



Les communautés de communes ont en charge la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) depuis le 1^{er} janvier 2018. Cette compétence était exercée en partie sur le territoire par 2 syndicats. Afin d'être plus cohérent, les trois communautés de communes Creuse Confluence, Monts et Vallées Ouest Creuse et les Portes de la Creuse en Marche ont choisi de créer un syndicat dédié le Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse.

L'objectif de ce syndicat est d'animer un CTMA (Contrat Territorial Milieux Aquatiques) pour restaurer et entretenir les milieux aquatiques, concrètement cela peut être : entretien de lit ou de berges de cours d'eau, gestion des embâcles et de la ripisylve...

La gestion de l'eau est primordiale, c'est un bien commun auquel nous devons porter toute notre attention.

Les techniciens sont là pour répondre à vos questions
Julien LEMESLE et Lancelot CHEVALIER 06 32 35 87 11